

## Technicien(ne) électricien(ne)- automaticien(ne)

Sous la responsabilité du Responsable Maintenance Electrique et du Manager Maintenance et Travaux neufs, vous avez pour mission d'installer et de maintenir les machines, les équipements, les installations et les bâtiments du site en bon état de fonctionnement. La rapidité d'intervention, de diagnostic et de réparation du technicien seront des atouts précieux.

### Poste

Vous assurez l'installation, le réglage, le diagnostic et l'entretien des équipements automatisés.

- Vous assurez l'installation, la surveillance, la maintenance et le dépannage des équipements électriques, de l'instrumentation process du site, de l'automatisme et des équipements de contrôle et de conduite.
- Participer activement à la conception et/ou la réalisation de projets sur les domaines électrique/instrumentation/automatisme
- Vous serez amené(e) à étudier, développer et réaliser des Travaux Neufs (Tous les projets sont étudiés et développés en interne).
- Respecter et faire appliquer les consignes qualité, sécurité et environnement de l'entreprise et rendre compte des anomalies et écarts détectés dans ces domaines.
- Vous effectuerez, à tour de rôle, des astreintes techniques selon un planning défini à l'avance.

### Profil

- De formation Bac+2 minimum, vous disposez idéalement d'une expérience de 2 à 5 ans à un poste similaire
- Des connaissances sur les automates Schneider ainsi que sur les logiciels de programmation PL7 PRO, Unity et Vigeo sont un impératif. Des connaissances en logiciel et matériel Siemens serait un plus.
- Vous êtes autonome, rigoureux, vous aimez travailler en équipe
- Les titres d'habilitations électrique BT et HT à jour
- CACES nacelle et chariot recommandé
- Anglais technique est un atout
- Autonomie, Curiosité, Ecoute et capacité de communication.

### Rémunération et avantages

- Rémunération selon profil – Participation ( selon résultat de l'entreprise)
- Horaire de journée
- Astreintes
- Avantages : 13è mois Prime d'astreinte (+ indemnité dérangement + indemnité trajet + heures supplémentaires)- Mutuelle-CSE

